

Déclaration Sud Éducation**CAPA du 27/04/2021**

Mesdames, Messieurs.

En cette période de crise sanitaire sans précédent, depuis de nombreux mois, Sud Éducation revendique un plan d'urgence pour l'éducation.

La rentrée de septembre 2020 a montré l'étendue de l'impréparation du ministère. Aucun poste n'a été créé, le protocole sanitaire de juillet n'a été adapté qu'à la marge, et la gestion des cas de Covid-19 est toujours davantage renvoyée au local.

SUD éducation revendique depuis le printemps 2020 un plan d'urgence pour l'éducation, à même de garantir les meilleures conditions de travail possibles pour les personnels, dans des conditions sanitaires acceptables.

Le ministre de l'Éducation Nationale aurait pu, pendant les semaines de fermeture des établissements, prendre des mesures d'urgence pour rouvrir sereinement les établissements scolaires.

Il n'en a rien fait. Trop occupé certainement à jouer à la marelle et à chifoumi devant les caméras de télévision !

Comme vous pouvez vous en douter, dans le cadre d'une crise sanitaire, des mesurettees annoncées la veille du retour des élèves en présentiel ne sont pas suffisantes !

Ces mesures, demandées à de nombreuses reprises par Sud Éducation tout comme de nombreux autres syndicats sont, nous l'admettons coûteuses ! Mais faut-il « brader » l'avenir de nos enfants, leur éducation, leur santé ?

Le 19 avril dernier, l'épidémiologiste Dominique Costagliola a déclaré sur France Inter : « *Pour que la baisse se concrétise, il faudrait avoir pris des mesures qui permettent de limiter le risque dans les écoles : de la vaccination des personnels aux mesures d'aération, des choses qui n'ont toujours pas été faites jusque-là. Le protocole prévu à la réouverture est allégé par rapport à celui quand on a fermé les écoles... Il n'y a aucune logique à cette décision.* »

Malheureusement cette épidémiologiste se trompe, il y a en effet une logique, elle n'est simplement pas compréhensible pour un médecin s'inquiétant de santé publique ! La seule logique prévalant ici est celle mise en place depuis le début du quinquennat : une logique purement économique ! Pour que les parents puissent aller travailler en présentiel, où soient tranquilles pour télétravailler, il faut que les enfants soient gardés ! Quoi de mieux que la Garderie Nationale, autrefois appelée « Éducation Nationale » pour cela ! Sous la pression de ces déclarations, largement relayées dans les médias, le gouvernement a finalement reculé et gardé le principe de fermeture de la classe dès le premier cas de CoVid. Mais nul doute que cette décision sera suspendue dès que les fermetures de classe deviendront trop nombreuses !

La vaccination des personnels, longtemps promise que ce soit par notre ministre où même par notre Président de la République est désormais prévue « à l'horizon de la mi-juin » !

Ces vaccins, d'abord promis pour février, puis mars, avril, et désormais juin sont pourtant une urgence sanitaire ! Ils sont la seule possibilité d'une reprise normale des enseignements !

Il est donc urgent de vacciner la totalité des personnels de l'Éducation Nationale, et non pas simplement les plus de 55 ans pour qui la vaccination a été généreusement autorisée par notre Premier ministre (en même temps donc que l'ensemble de la population...)

Cette vaccination aurait pu être avantageusement mise en place dans l'intervalle de fermeture des établissements, cette occasion a été une nouvelle fois manquée, l'anticipation n'étant visiblement pas la priorité de notre ministre !

Les enjeux liés à la crise sanitaire, que ce soit sur le plan des précautions sanitaires ou sur le plan pédagogique, nécessitent des créations de postes supplémentaires. Cela n'a pas été le cas, et pourtant c'est encore possible.

Pour SUD éducation, il y a **plusieurs leviers pour créer dans l'urgence les postes nécessaires** :

-la titularisation à temps plein de l'ensemble des enseignant-e-s non titulaires, sans condition de concours ni de nationalité : les collègues en question sont déjà souvent en poste depuis longtemps, et ont déjà été employé-e-s devant élèves, il n'y a aucune raison pour qu'ils et elles ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire ;

-l'admission de l'ensemble des admissibles, aux concours internes comme externes : les recalé-e-s des oraux des concours constituent un nombre très important de potentiel-le-s futur-e-s collègues ; au vu de l'urgence de la situation, il est souhaitable qu'ils et elles soient stagiarisé-e-s dans leur totalité ;

-l'organisation de concours exceptionnels : il est arrivé, encore récemment, que des concours supplémentaires soient organisés en fonction des besoins pour le recrutement des professeur-e-s des écoles ; ce dispositif pourrait être généralisé, en fonction des besoins locaux, dans les départements ;

-l'embauche de personnels aidant à la direction pour le primaire, avec un réel statut ;

-l'embauche massive d'AESH et la titularisation dans le cadre d'emplois statutaires d'éducateurs-trices scolaires ;

-le rétablissement des moyens en remplacement dans le 1^{er} et le 2nd degré.

Merci pour votre écoute.